

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2022

VOEU

OPPOSITION A LA DELOCALISATION DE LA BLANCHISSERIE DES HOPITAUX DU LEMAN

Depuis de nombreux mois, l'évolution de la blanchisserie des hôpitaux du Léman, devenue trop petite et vétuste, suscite l'inquiétude. Afin d'éviter une délocalisation de cette activité hors du Chablais, différentes pistes locales ont été étudiées mais aucune n'a abouti.

L'Agence Régionale de Santé et les hôpitaux du Léman confirment à présent que le linge sera transporté par camion pour être lavé à Annecy puis réacheminé à Thonon-les-Bains.

Cette décision incompréhensible est une véritable aberration écologique, une menace pour les emplois locaux et présente de plus un risque de surcoût pour les hôpitaux du Léman. Ceci répond une nouvelle fois à une logique purement comptable au détriment du territoire : la blanchisserie d'Annecy étant surdimensionnée, elle doit être rentabilisée.

Ainsi, la solution d'une blanchisserie commune avec l'APEI a été laissée de côté alors qu'elle présentait de réels avantages.

Il est donc à présent nécessaire d'aboutir rapidement à une solution locale et viable à long terme.

Sur proposition de Monsieur J.B. BAUD, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affirmer son opposition résolue à la délocalisation de la blanchisserie des hôpitaux du Léman à Annecy et de demander à l'Agence Régionale de Santé de faire le choix d'une solution locale durable concertée avec les élus locaux, dans l'intérêt du territoire et de l'ensemble de ses acteurs.

----- Fin du document -----